Prix agricoles 1996/1997: viande bovine (modif. règl. 805/68/CEE)

1996/0068(CNS) - 30/07/1996 - Acte final

Prix agricoles et mesures connexes 1996/97 - Viande bovine. MESURE DE LA COMMUNAUTE : Règlement 1588/96/CE du Conseil modifiant le règlement 805/68/CEE portant OCM dans le secteur de la viande bovine, en ce qui concerne la campagne de commercialisation et la prime à la désaisonnalisation. CONTENU : maintien de la prime de désaisonnalisation avec un coefficient d'abattage saisonnier de 35%. Ce chiffre est à appliquer séparément en ce qui concerne l'Irlande et l'Irlande du Nord, mais si le prix de déclenchement est dépassé dans l'une ou l'autre partie de l'Irlande, la prime de désaisonnalisation s'appliquera dans l'ensemble de l'Irlande. Le coût de cette mesure sera financé à partir de la réserve ESB. ENTREE EN VIGUEUR : 19/08/1996.